

.GRAND PRIX SENIORS et CLASSIC MID AMATEURS
DU GOLF DE PAU-ARTIGUELOUVE
LES 5 et 6 OCTOBRE 2024

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITION DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du Statut d'Amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf, qui doivent s'être acquittés du « **droit de jeu fédéral** » de **35 €** ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.

Etre titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat médical en 2022 ou 2023 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

Pour les joueurs, non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site My ffgolf.

La licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu doivent être enregistrés à la FFgolf avant le début de l'épreuve.

Les joueuses et les joueurs doivent avoir :

Pour le Grand Prix seniors : 50 ans ou plus la veille du 1^{er} jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés le **4 octobre 1974**.

Pour le Classic Mid amateurs : 25 ans ou plus, la veille de l'épreuve, c'est-à-dire le 4 octobre 1999.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le **04/10/2024** (veille du 1^{er} tour) sur réservation des départs au golf. Les joueurs sont répartis par séries :

Seniors : 66 joueurs au total dont 14 dames minimum

- **Série Messieurs** : index ~ **21.4**.
- **Série Dames** : index ~ **24.4**.

MID AM : 30 joueurs au total dont 10 dames minimum

- **Série Messieurs** : index ~ **21.4**.
- **Série Dames** : index ~ **24.4**.

Le Grand Prix seniors et le classic mid amateurs se déroulant le même jour et sur le même parcours, le Comité de l'épreuve se réserve le droit, en cas d'insuffisance d'inscrits dans une série ou dans l'une des épreuves, d'augmenter le nombre d'inscrits dans l'autre épreuve, sans dépasser le nombre total de participants prévu par le Vademecum 2024 soit 96 joueurs dont 24 dames minimum et 10 WC.

Pour le Grand Prix seniors

- . 1/3 des joueurs sera retenu par la place au mérite national amateurs à la date de clôture des inscriptions
- . 1/3 des joueurs (plus places non attribuées au critère précédent) sera attribué par la place au mérite National Séniors (dames et messieurs) à la date de clôture des inscriptions.
- . Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

La répartition des Wild cards est du ressort du club après accord de la Ligue.

Classement : Le classement du Grand Prix Seniors et du Classic Mid Amateurs est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

Départage : En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Départs :

Le tirage des départs se fera conformément aux directives du Vadémécum 2024.

III - ENGAGEMENTS

Inscription avant le 20/09/2024 à minuit, par écrit au Golf de Pau Artiguelouve - Domaine St Michel 64230 Artiguelouve en donnant les **noms, prénoms et n° de licence, accompagnée du droit d'engagement**.

Le club publiera la liste des joueurs retenus le 24/09/2024 au plus tard

Droit d'engagement (*comprenant la journée d'entraînement*)

	Membre AS	Non Membre AS
Abonnés	45 €	60 €
Extérieurs	80 €	90 €
Autres golfs Bluegreen		70 €

Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par écrit au plus tard le 29 septembre avant minuit. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV - REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut des séries Messieurs et Dames seront récompensés et recevront un souvenir.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

